

dit que l'exposé budgétaire était une œuvre monumentale. Je m'en rends compte encore davantage aujourd'hui et je débute par cette constatation espérant qu'elle me vaudra le privilège généralement accordé, je crois, dans mon cas, celui d'échapper à la règle des quarante minutes.

A mon sens, le présent exposé budgétaire ne se présente guère comme un puissant atout dont le Gouvernement pourra se servir aux prochaines élections. En effet, il est une cause de désappointement de plus en plus apparent, même dans certains milieux dont on n'attendait pas du tout pareil sentiment, et j'avoue qu'il n'y a pas lieu de s'en étonner. Il faut une foi vive pour y trouver le moindre avantage à l'intention du contribuable. On l'a dit, et avec raison, il s'agit d'un budget pour 1947 et non pour 1946. J'irai même plus loin. Ce n'est pas avant la préparation de sa déclaration d'impôt au début de 1948 que le contribuable notera le moindre changement. Pour 1947, ses comptes resteront absolument inchangés ce qui aggrave le désappointement c'est qu'à tort ou à raison, on avait cru saisir dans les paroles d'augustes personnages l'annonce implicite de dégrèvements prochains.

Le désappointement des contribuables s'accroîtra, s'ils lisent l'exposé budgétaire assez attentivement pour remarquer la déclaration suivante: "Il n'est pas besoin, actuellement d'alléger le fardeau des impôts afin de permettre ou de favoriser l'accroissement des dépenses de la part des particuliers en vue de maintenir l'embauchage cette année." Ils seront d'avis, en effet, que le ministre traite avec beaucoup de désinvolture et de désintéressement ce qui est pour eux une urgente nécessité.

Si le ministre avait réussi à équilibrer le budget, la situation prendrait un tout autre aspect. S'il avait équilibré le budget et permis ainsi à la population d'envisager l'avenir avec un certain espoir, elle aurait sans doute été disposée à supporter son fardeau. Tout en nous annonçant un déficit de 300 millions de dollars, le ministre a dû avoir beaucoup de peine à se convaincre que c'est là un tableau réaliste de la situation.

Après s'être félicité de ce chiffre de 300 millions qui, dit-il, représente un déficit approximatif de 10 p. 100, il s'est exprimé ainsi:

Cette année, il nous faudra financer non seulement le déficit prévu de 300 millions de dollars, mais aussi le vaste programme de prêts, d'avances et de placements qui, comme je l'ai déjà indiqué, peut représenter une somme d'environ un milliard de dollars.

A cet égard, j'ose lui conseiller de peser les réflexions de l'un de ses prédécesseurs au poste qu'il occupe, l'honorable Charles Dunning, qui, il y a quelque dix ans, critiquait ce qu'il appelait la méthode de comptabilité

[M. Macdonnell.]

propre au jeu de bridge, par tant au-dessus et tant au-dessous de la ligne. M. Dunning ajoutait:

J'ai confiance que la population, si elle se rend pleinement compte de tous les faits, nous saura gré de prendre les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre entre les recettes et les dépenses, rétablissement que, à mon sens, nous ne saurions différer plus longtemps.

Il semble que ces paroles, qui laissent entrevoir un redressement immédiat, nous viennent d'un autre monde. Je doute que le ministre se soit réjoui de n'avoir tenu absolument aucun compte de ces sommes élevées supplémentaires dans son estimation du déficit budgétaire. Il s'est consolé en faisant grand état de ces crédits à l'exportation, qui: ...au point de vue économique, substitueront à nos dépenses de guerre des placements d'Etat qui nous rapporteront dans les années futures.

Quelque justifiée que soit cette prévision au strict point de vue technique, j'ai été quand même étonné de constater que le ministre considérait ces prêts comme devant effectivement rapporter de l'intérêt, en dépit de l'expérience acquise par le passé, et surtout après la première Grande Guerre. Je me demande si un particulier oserait compter sur un tel rendement. Sans aucun doute, une société particulière, placée dans les mêmes circonstances aurait, soit constitué une réserve, à supposer que ses ressources le lui eussent permis, soit établi un fonds d'amortissement réparti sur plusieurs années en vue de compenser les pertes possibles.

Je ne crois pas me tromper en rappelant que le ministre lui-même a déclaré l'an dernier que nous pourrions, en définitive, subir de lourdes pertes à ce chapitre. Pour en revenir à mon exemple, j'ajouterai que toute société qui agirait de la sorte serait vite acculée à la faillite. Et ce n'est pas tout. Comme je le mentionnerai à la Chambre un peu plus tard, le ministre semble disposé à recourir, sur une haute échelle, à un mode de financement fondé sur un budget déficitaire.

En passant, je tiens à signaler que le ministre compte obtenir 200 millions de dollars de recettes spéciales, de la vente de biens de guerre, je suppose. Cela nous rappelle que nous recouvrerons seulement une faible portion des dépenses primitivement engagées.

A quoi rime tout cela? Autant que je sache, pareille politique n'offre aucun stimulant à la production et n'allège aucunement les impôts, mais nous oblige à recourir à de nouveaux emprunts.

Le ministre savait sans doute qu'il fallait atténuer quelque peu les rigueurs du présent budget. C'est pourquoi il a mis sur pied ce curieux plan de dégrèvement d'impôt pour